



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du vendredi 21 octobre 2022**

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	17	18

Date de la convocation : 17 octobre 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 17 octobre 2022

**L'an deux-mil-vingt-deux, le vingt-et-un octobre à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du dix-sept octobre deux-mil-vingt-deux, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.**

**Présents :**

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COULLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

**Absents excusés :**

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

**Absents non-excusés :**

Madame NÉE Amélie

**Secrétaire de séance :**

Monsieur ORIENT Olivier a été nommé secrétaire de séance.

**2022/85 – COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Suite à la précédente délibération, un comité de pilotage doit être mis en place. Madame le Maire propose donc de voter pour élire :

- Un membre élu de droit : le Maire ou l'un de ses représentants (Adjoint)
- Un animateur
- Un coordinateur : la directrice du centre de loisirs
- Un élu municipal
- Un membre du Comité Consultatif Vie scolaire
- Le Directeur de l'école Samivel.

Monsieur POTHÉRAT présente son projet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés DÉCIDE de mettre en place un comité de pilotage du Conseil Municipal des Jeunes et nomme :**

- Madame le Maire en tant que membre de droit, avec Monsieur POTHÉRAT en tant que son représentant au CMJ
- Madame KOEHLER Annick en tant qu'animateur
- Madame MAULAVÉ Anaïs en tant que coordinateur
- Madame SAHUT Géraldine en tant qu'élue municipale
- Madame DELESTRE Nathalie en tant que membre du Comité Consultatif Vie scolaire
- Monsieur LESCOUARCH Maël en tant que Directeur de l'école Samivel.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Josiane LELIÈVRE**

Date d'affichage de la présente délibération  
Le 26 octobre 2022

